



Keleier N° 469

JANVIER 2021 / Miz Genver

Bulletin mensuel d'information

Les annonces pour le bulletin de février sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 21 janvier.



Édito du Maire

A toutes et tous, le Conseil Municipal et le personnel municipal s'associent à moi pour vous souhaiter une très belle et

heureuse année 2021 !

Que cette nouvelle année vous apporte le bonheur et la joie de retrouver une vie normale après cette crise sanitaire inédite.

En raison des conditions sanitaires actuelles, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra se tenir.

Selon les derniers chiffres de l'INSEE, nous sommes à présent 1913 habitants en population municipale et 1944 en population totale.

Pour des raisons personnelles, Pascal Mellaza ne souhaitait plus assurer le poste de 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal a donc élu le 15 décembre dernier, Thierry Roudaut, précédemment 3^{ème} adjoint, pour le remplacer.

Erwan Galéron, jusqu'à cette date Conseiller Municipal, à quant à lui été élu 3^{ème} adjoint en charge des affaires sociales, citoyenneté, services au public, patrimoine.

C'est donc avec une équipe légèrement renouvelée que nous continuerons à faire évoluer nos projets pour 2021.



Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi: 9h - 11h



DATES À RETENIR

(Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

- | | |
|------------------|--|
| Sam 9/01 | Collecte de journaux APE école G. Brassens |
| Sam 16/01 | Sapin malin à l'aire des déchets verts |
| Sam 23/01 | Soirée disco – Tous ensemble avec Justine |

Infos pratiques

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi, 8h30-12h15 - 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).

Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté de Communes (CCPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat :02 98 21 37 67
- Service environnement : 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : 3949
- CPAM :3646
- Mission locale : 02 98 21 52 29

Conciliateur de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau
Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

Protection Maternelle et Infantile (PMI) :

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau et sont assurées par une équipe pluridisciplinaire (médecin et puéricultrice).
Renseignements au 02 98 85 95 20.

Relais Petite Enfance (RPE ex-RPAM) :

Le relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnels de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives, éveil etc...

Tél 02 98 43 63 97

Email : rpe.interco@enjeuxdefrance.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

Tél : 02 98 85 35 33
20, Rue Amédée Belhomme - Landerneau

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau.

Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@ccpld.bzh

Santé

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

10/01	Primel Cabic	Landerneau
17/01	Barret	Loperhet
24/01	Le Ber	Landivisiau
31/01	Deux rivières	Daoulas

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le **3237**.

Médecins :

Dr Delphine LE GOFF et Dr Laurène WEYNE

2, route de Rulan (près de l'école Georges Brassens)

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le **15**.

Infirmière :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **02 98 20 23 15**

2, route de Rulan (locaux du cabinet médical)

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Masseur-kinésithérapeute : Hubert CASTREC

2, route de Kerhuon 02 98 20 21 82, sur RDV.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs tâches administratives.

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern

Dépôts : le mercredi et le vendredi de 14h à 16h30.

Vente et dépôts : le samedi de 10h à 16h30.

Contact : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 7 et 21 janvier.

Ordures ménagères : jeudis 14 et 28 janvier.

➤ Merci de positionner vos poubelles poignées vers la chaussée.

➤ Merci de mettre les masques dans la poubelle verte.

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Horaires du 1^{er} nov. 2020 au 28 fév. 2021 :

Ouvert du Lundi au Samedi : 9h – 12h et 14h – 17h30

Fermé dimanche et jours fériés.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

	Week-end		Mercredi
2/01	Place du Château	6/01	Gorré N'Aod
9/01	Kergreac'h	13/01	Chapelle Ste Anne
16/01	Hameau de Parc Hir	20/01	Lot de Rochebrune
23/01	Rue Duguesclin	27/01	Route de Kergreac'h
30/01	Rue de Rohan		

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coups de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. (pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères).

Vie Paroissiale – Messes de janvier

Pas de date communiquée

Les élus à votre écoute (Permanences du Maire et des Adjointes) :

David ROULLEAUX, Maire.....	Jeudi 17h00 - 18h00
Thierry ROUDAUT, 1 ^{er} adjoint (Urbanisme - Voirie - Environnement - Cadre de Vie).....	Lundi 17h00 - 18h00
Pauline BENOIT, 2 ^{ème} adjointe (Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse)	Mardi 18h00 - 19h00
Erwan GALERON, 3 ^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)	Mardi 10h30 - 12h00
Marilyne BENOIT, 4 ^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme)	Lundi 16h30 - 17h30

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis

Les élus au travail !

Un peu plus de six mois depuis l'élection du Conseil Municipal, est venu le temps de faire un premier point sur sa feuille de route, et la nécessité de communiquer sur l'avancée des premiers dossiers.

Urbanisme - Voirie - Sécurisation :

➤ **Route de Rulan – Dour Yann :** la nouvelle équipe a souhaité réajuster ce projet en insérant une voie cyclable et piétonne, l'agrandissement du parking de l'école Georges Brassens est bien entendu préservé.

➤ **Sécurisation du centre bourg :** une subvention de 16 000 € a été allouée à la commune par le conseil départemental afin de soutenir notre projet qui prévoit de mieux protéger les piétons et faire ralentir les véhicules. Ces projets vous seront présentés dans les prochains mois.

➤ **Commerces du centre bourg (boulangerie) :** avec la communauté de communes, des études de sondage de sol, d'amiantes et plombs sont en cours avant de pouvoir lancer sereinement un projet de réhabilitation.

➤ **Château de la Joyeuse Garde :** la municipalité a eu l'accord du Duc De Rohan pour signer un nouveau bail de location à titre gratuit ainsi que l'autorisation de la DRAC pour héberger un éco pâturage. Des élèves du centre de formation de Kerliver de Hanvec participeront également à la coupe d'arbres et défrichage du terrain.

➤ **Cabinet médical :** livraison programmée pour mai 2021.

➤ **Fibre optique :** la commercialisation du Nord de la commune (le bourg étant le point central) est calée pour mai 2021 et le sud de la commune pour juillet 2021.

➤ **Parc à vélo :** nous avons la chance d'avoir été sélectionnés par la SNCF et la Région Bretagne comme la première halte SNCF de Bretagne et Pays de Loire à pouvoir bénéficier du projet E.M.A. (Espace de Mobilité Augmenté). Ce projet prévoit l'installation d'un parc à vélo à proximité de notre gare (box, bornes de recharge...).

➤ **La voie verte entre La Forest-Landerneau et Landerneau :** les négociations avec l'agriculteur locataire du champ sont en cours et en bonne voie, afin qu'il puisse autoriser le passage de vélos et piétons.

Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse :

La situation sanitaire a également bouleversé la vie de nos jeunes Forestois.

➤ **Écoles :** malgré le confinement, les deux écoles de la commune ont pu accueillir les enfants suite au protocole allégé communiqué par l'Éducation Nationale.

Un remerciement particulier aux enfants qui doivent désormais supporter le masque en classe et dans la cour. L'équipe des agentes municipales a été renforcée en école publique, pour permettre le non-brassage des groupes.

➤ **Foyer des jeunes :** il a été délocalisé à la salle polyvalente pour offrir un plus grand volume aux enfants. L'accueil est également encadré par un protocole qui évolue en fonction de la situation sanitaire.

La Commission va, entre autres, en 2021 concentrer ses efforts sur :

- La mise en ligne du portail périscolaire pour la gestion de la cantine et de la garderie des élèves scolarisés à l'école publique,
- Les élections du C.C.J., le Conseil Consultatif des Jeunes, pour travailler sur les projets leur étant destinés,
- La proposition d'un nouveau créneau d'accueil aux jeunes adolescents.

Vie sociale - Animation :

Le nouveau confinement a mis un coup de frein aux différentes animations que la municipalité a organisé depuis plusieurs mois chaque samedi matin. Ces moments de culture, de rencontre et de découverte reprendront dès que la situation nous le permettra.

➤ **CCAS :** toute l'équipe s'est mobilisée pour garder le contact avec nos aînés pendant ce second confinement, c'est plus de 70 personnes contactées, à qui un soutien moral et matériel a été apporté et qui se poursuivra dans les semaines à venir.

➤ **Marché :** c'est désormais une clientèle fidèle et de plus en plus nombreuse qui profite chaque samedi matin sur le marché de la production d'artisans sélectionnés pour la qualité de leurs produits.

Entretiens - travaux

➤ **Travaux pour le passage de la fibre** rue de Keramanach du **jeudi 28 janvier au mardi 9 février**. Dans cette période, l'accès à la garderie par la rue de Keramanach ne sera pas possible **pendant 3 jours**.

➤ **Enedis : COUPURE DE COURANT EN JANVIER**
Se reporter à la dernière page pour connaître les dates d'intervention.

Chantiers itinérants dans le mois de janvier :

- Passage du lamier en bordure des routes communales,
- Réparation des nids de poule par l'entreprise Colas.

Développement durable

Ener'gence : l'agence énergie climat du pays de Brest informe, conseille et sensibilise tous les consommateurs aux économies d'énergie et aux énergies renouvelable. Une question sur l'énergie ? Un projet de rénovation, de construction ? Vous pouvez contacter l'espace info énergie au 02 98 33 20 09 ou prendre rendez-vous lors des permanences à la Maison des services publics de Lanerneau (1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois, de 9h à 12h).



Culture

Si vous êtes intéressés pour exposer, veuillez prendre contact avec la mairie.

Affaires Sociales : ccas@laforest.bzh

➤ **AAFF** : Association des Aidants Familiaux du Finistère. Permet de développer des instants de répit pour les aidants et aidés, sans distinction de pathologie. Contacter Mme Brion Dominique - 06 27 18 33 88. Courriel : aaffnordfinistere29@gmail.com <http://www.associationdesaidantsfamiliauxdufinistere.com/>

➤ **Café des aidants** :

Rendez-vous tous les 1ers jeudis du mois à la Cimetière.

Prochaines dates :
7 janvier & 4 février 2021

Tél : 02 98 85 99 08



➤ **Fondation ILDYS** : Le programme « Vas-Y » : santé, bien-être et vie pratique pour les 60 et +. Rendez-vous web sur www.vas-y.bzh pour le planning de janvier 2021.

➤ **CCAS** : Le Centre Communal d'Action Sociale de la Forest Lanerneau, dans le cadre de sa mission auprès des personnes âgées de la commune, a souhaité offrir aux résidents de plus de 85



ans, un coffret cadeau accompagné cette année d'un dessin fait par un des élèves des deux écoles primaires de la commune, publique et privée, ainsi qu'un mot du Maire.

Qualité De Vie - Citoyenneté

Rappel : le stationnement est interdit sur les trottoirs et aux abords des carrefours rues Laennec, Duguesclin et de Guébriant ; 3 parkings sont disponibles à proximité. Ce comportement de la part des conducteurs de véhicules est accidentogène et leur responsabilité en cas d'accident piéton/voiture peut être engagée. L'usage des trottoirs est réservé aux piétons.

Marché

Une tombola de Noël organisée par François Nicolas a eu lieu juste avant les fêtes. Les commerçants ont offert des paniers garnis. Un vrai succès !



Mobilité

Une carte d'identité est obligatoire pour les vélos à partir du **1^{er} janvier 2021** pour :

- les vélos neufs à partir du 1^{er} janvier,
 - les vélos d'occasion (vendus en magasin) au 1^{er} juillet.
- L'objectif de cette carte d'identité : lutter contre le vol de vélos.

Les propriétaires de vélos vendus avant cette échéance pourront également les faire marquer s'ils le souhaitent. Le vol de vélos est un des principaux freins reconnus à la pratique du vélo, 300 000 ménages en sont victimes chaque année.

Toutes les informations sur le fonctionnement du dispositif sont à retrouver sur <https://apic-asso.com/>



La mairie recrute

La commune de La Forest-Landerneau recrute à compter du 1^{er} avril 2021 pour son service d'accueil, un agent administratif à temps complet qui sera en charge de l'urbanisme et de l'état civil.

Toute personne intéressée par ce poste peut déposer un dossier en mairie (lettre de motivation + CV).

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le secrétariat de mairie : 02 98 20 21 43 ou par mail : mairie@la-forest-landerneau.fr.

Patrimoine

Une rencontre a eu lieu le 9 décembre entre les élus et Nicolas Duverger, architecte et directeur du CAUE Finistère (Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement) et Marie Garnier, paysagiste conseil.

Tous les deux sont en charge de l'étude de la préservation de la petite maison de la grève, appelée TY AN AOD, mais aussi d'une réflexion sur l'aménagement du cimetière et de son embellissement.

Le CAUE du Finistère est une association guidée par une mission de service public. Sa fonction principale est l'amélioration qualitative du cadre de vie, avec et pour les habitants.



Conseil Municipal du 15 décembre 2020 (Extraits)

L'an deux mille vingt, le mardi 15 décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de La Forest-Landerneau s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie sous la Présidence de Monsieur David ROULLEAUX, Maire.

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Bénédicte QUELENNEC (procuration à Roland PORHEL) et Roland GUILLON.

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 14 septembre 2020.

ORDRE DU JOUR

1 - Minute de silence est faite en hommage à Samuel PATY sauvagement assassiné le 16 octobre 2020.

2 - Présentation du rapport d'activité 2019 est faite par Frédéric Kerlan, vice-président de la CCPLD en charge des finances et de l'administration générale.

3 - Élections :

Secrétaire : Christelle DU BOURG

Assesseurs : Olivier BESCOND et Christophe TIRILLY

- Élection du 1^{er} adjoint

Suite à la démission de Pascal MELLAZA, 1^{er} adjoint, reçue le 24 novembre 2020 et acceptée par le Monsieur Le Sous-Préfet de Brest le 25 novembre 2020, il convient d'organiser une nouvelle élection à bulletin secret.

La candidature de Thierry ROUDAUT est proposée avec les délégations « Bâtiment - Entretien - Urbanisme ».

Nombre de votants : 18

18 votes pour Thierry ROUDAUT

Thierry ROUDAUT est élu 1^{er} adjoint au Maire à l'unanimité et immédiatement installé.

- Élection du 3^{ème} adjoint

Suite à la démission de Thierry ROUDAUT à son poste de 3^{ème} adjoint, reçue et acceptée par Monsieur Le Sous-Préfet de Brest le 02 décembre 2020, il convient d'organiser une nouvelle élection à bulletin secret.

La candidature de Erwan GALERON est proposée avec les délégations « Affaires sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien ».

Nombre de votants : 18

17 votes pour Erwan GALERON

1 vote blanc

Erwan GALERON est élu 3^{ème} Adjoint au maire et immédiatement installé.

- Élection d'un nouveau membre de la commission Affaire sociale - Qualité de vie - Citoyenneté - Services au public

Intégration de Michel UGUEN et la nomination en tant que vice-président de Erwan GALERON.

Vice-président : Erwan GALERON

Pascal MELLAZA - Catherine VELGHE - Catherine SIMON - Marilyne BENOIT - Michel UGUEN.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

- Suppression de la commission Culture - Patrimoine ancien et Tourisme

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

- Suppression de la commission Sport - Vie Associative - Animations

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

- Création de la commission Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme

Vice-présidente : Marilyne BENOIT

Membres : Maria COSTA - Catherine VELGHE - Pauline BENOIT - Olivier BESCOND - Christophe TIRILLY - Michel UGUEN - Roland PORHEL - Nathalie ROULLEAUX - Christelle DU BOURG - Bénédicte QUELENNEC.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

- Élection d'un nouveau membre du CCAS

Il y a lieu de fixer par délibération le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS. Proposition est faite au conseil de fixer ce nombre à 12 (6 membres élus par le conseil municipal et 6 membres nommés par le maire) + le maire qui en est le président.

6 conseillers municipaux avaient été élus lors du conseil municipal du 15 juin 2020, mais il s'avère que le maire vient en plus de ces membres en tant que président du CCAS.

Il convient donc d'élire un 6^{ème} membre élu du conseil municipal.

Une nouvelle liste est donc proposée au vote à bulletin secret.

Erwan GALERON, vice-président du CCAS - Marilynne BENOIT - Pascal MELLAZA - Catherine VELGHE - Catherine SIMON - Michel UGUEN.

Nombre de votants : 18

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

4 - Délibération sur la convention d'assistance technique pour la rénovation de la boulangerie (étude MOE infrastructure, suivi phase de travaux et suivi de la passation du marché) :

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de passer une convention d'assistance technique avec la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas pour la rénovation de la boulangerie.

Cette mission d'assistance possède un caractère administratif, financier et technique qui recouvre les prestations désignées ci-après. Elle comprend pour l'ensemble des phases constituant la mission, une assistance à la gestion du projet d'étude de la commune avec notamment l'accompagnement dans :

- La rédaction des pièces administratives et techniques en vue de consulter un maître d'œuvre (MOE),
- Le choix de la procédure de consultation à mettre en œuvre,
- Le suivi des études du MOE.

Montant de la prestation : 2997,47 euros.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

5 - Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif :

Les deux services (assainissement collectif et non collectif) sont de la compétence de la Communauté de Communes.

Assainissement collectif :

- 20 communes sont concernées.
- 17 systèmes épuratoires.
- 131 postes de refoulement.
- 309 km de réseau.

A noter que depuis le 1^{er} janvier 2019, le service assainissement collectif est assuré par la SPL Eau du Ponant via un contrat de concession d'une durée de 9 ans.

Le prix du service au m³ pour 120 m³ à la Forest-Landerneau : 1,8463 du m³ en 2019 (1,871 en 2018). Une convergence de prix sur l'ensemble des communes de la

communauté de communes sera effective fin 2022. A l'issue de cette convergence, un prix identique sera appliqué sur l'ensemble des 22 communes.

Assainissement non collectif :

5756 habitations concernées pour 13 391 habitants.

Contrôlés par le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif).

Taux de conformité des dispositifs : 89,8 % (contre 89,4 % en 2018).

Après présentation du rapport, il est proposé au conseil : d'adopter le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service d'eau potable

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

6 - Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable :

Le maire présente le rapport annuel 2019 qui a été transmis par voie électronique sur le site de l'observatoire de l'eau et de l'assainissement.

L'exploitation de l'eau potable est assurée comme suit :

- Contrat de concession Eau du Ponant jusqu'au 31/12/2027 (15 communes dont La Forest Landerneau).
- Contrat de délégation par affermage à Veolia (6 communes).
- Contrat de concession Suez jusqu'au 31/12/22 (1 commune).

L'exploitation du service comprend la surveillance, la gestion, l'entretien et le renouvellement fonctionnel des ouvrages mais aussi les relations avec les usagers (renseignements, conseils, réclamations...).

Pour La Forest-Landerneau, le Tarif applicable pour une consommation de 120m³ par an est de 1,8230 au 01/01/20 (1,64 au 01/01/19).

Le rendement du réseau a été de 93,10 % en 2019 (83,5 % en 2018).

Après présentation du rapport, il est proposé au conseil : d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

7 - Finances :

Tarifs et dotations 2021 au 01/01/21.

Photocopies :

A4 noir et Blanc : 0,25 €

A4 couleur : 0,60 €

A3 noir et Blanc : 0,50 €

A3 couleur : 1,20 €

Maintien du prix, identique depuis 2017.

Concessions dans le cimetière :

2 M2 - 30 ans : 139,00 €

4 M2 - 30 ans : 328,00 €

Columbarium 30 ans : 853,00 €

Cavurne 30 ans : 363,00 €

Cotisation bibliothèque :

20 € par année (idem depuis au moins 2017).

Carte de la course d'orientation :

Unité : 1,20 €
50 et + / pièce : 1,00 €

Décision de rendre gratuite cette carte d'orientation.

Cotisation foyer des jeunes :

50,00 € par année (idem depuis Juillet 2018).

Tarifs de la cantine selon le quotient familial :

Quotient de 651 et inférieur : 2,92 € le repas
Quotient entre 652 et 841 : 3,35 € le repas
Quotient entre 842 et 1100 : 3,66 € le repas
Quotient entre 1101 et 1680 : 3,97 € le repas
Quotient supérieur à 1681 : 4,29 € le repas
Repas adulte : 6,11 €
Accueil cantine (repas fourni par la famille) : 1,21 €

Garderie :

Un rééquilibrage des horaires de vacances du matin pour être en cohérence avec le coût supplémentaire lié à l'ouverture à 07h15.

07h15 - 07h35 : 20 mn
07h35 - 08h05 : 30 mn
08h05 - 08h35 : 30 mn
Maintien du prix de la vacation à 1,19 €.

Location salle polyvalente (caution 300 €) :

Ecoles – Associations de la commune : gratuit.

Autres utilisateurs de la commune :

Réunion : 104 €
Apéritif, café, pot : 141 €
Banquet, buffet : 200 €

Autres utilisateurs :

Réunion : 196 €
Apéritif, café, pot : 281 €
Banquet, buffet : 363 €

La réservation ne deviendra effective qu'après paiement d'un acompte représentant 50 % du prix de la location.

Locations de tables et chaises :

2,30 € par table
1,15 € par chaise
Avec un minimum de 15 €

Caution : 40 € par table et 20 € par chaise.
Pas d'augmentation.

Dotation aux écoles pour 2020 :

Fournitures scolaires école Georges Brassens : 62,00€ / élèves / an (y compris crédit BCD) (Base : nombre d'élèves à la rentrée de septembre).

Classe nature : (Deux écoles - 3 jours minimum - 6 jours maximum) : 4,80 € / élève / jour

Arbre de Noël : 4,80 € / élèves / jour (nombre d'élèves présents à la rentrée de septembre).
Ecole Georges Brassens : sur facture.
Ecole Sainte Anne : subvention.
Contrat d'association école Sainte Anne :
2021 : 733 € / élève / an

Nombre de votants : 18
17 votes pour, 1 abstention pour le columbarium.

Les effectifs dans les écoles :

Rentrée scolaire	G. Brassens	Ste Anne	Total
2020 - 2021	108	81	189
2019 - 2020	107	88	195
2018 - 2019	100	98	198
2017 - 2018	98	89	187
2016 - 2017	115	81	196
2015 - 2016	111	84	195
2014 - 2015	110	97	207
2013 - 2014	118	94	212
2012 - 2013	111	106	217
2011 - 2012	119	106	225
2010 - 2011	107	116	223
2009 - 2010	126	116	242

8 - Primes COVID :

Les employés municipaux qui ont travaillé lors du premier confinement ont sollicité les élus pour le versement d'une prime « Covid » :

Accord du conseil municipal à l'unanimité pour le versement d'une prime de 300 € par employé.

9 - Aide économique au commerce dans le contexte de crise sanitaire :

Il est proposé au conseil d'accorder au salon de coiffure le non-paiement d'un loyer (372,71 €).

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

10 - Présentation de l'épicerie solidaire

11 - Divers :

Remerciements de la part de l'Union Locale des Combattants, de l'Amicale laïque et Club Val Elorn pour le versement de la subvention 2020.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **janvier 2005**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**.

Munissez-vous de vos cartes d'identité et livret de famille.

Etat-civil

Naissance :

- Charlie CABOCHE LESAGE, le 7 août à Brest, domicilié 1, rue de l'Elorn.
- Leny DAGUERRE, le 26 novembre à Brest, domicilié 1, rue des Ormes.

Mariage :

M. LE BARS Philippe, conseiller d'insertion et de probation, 4, rue de Rohan et Mme CHERNIACHENKO Natalia, dentiste, 1a, rue Baturin à Vladimir (Russie), mariés le 22 décembre 2020.

Urbanisme

Information sur le PLUI :

Depuis le 8 juin 2020, date de mise en application du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, il faut faire une déclaration préalable pour les surfaces enrobées supérieures à 40m². Les eaux pluviales doivent rester dans la parcelle.

✚ Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- M. GUYON Christophe, 2, place du Château, changement de portail.
- M. BRETON Florian, 87, rue Mathieu Donnart, fermeture du carport, coteau de Kergrall.
- M. PAUL Jean-Noël, Heslein Bihan, ravalement façades et pignons, 1, rue de Kermanac'h.
- M. PETTON Xavier, 9, Gorrequer Huella, ravalement de façades.
- M. PRIGENT Albert, 1, Kerjakez, remplacement de l'ancien revêtement par un enrobé.
- M. LE MER Bruno, 7 bis, hameau du Parc Hir, enrobé + remplacement de 2 caniveaux + création d'un caniveau + construction d'un puit d'infiltration.

Accords :

- M. TARTU Patrice, 13, rue des Ormes, pose d'une clôture en bois.
- M. BERNARD Nicolas, 17, rue des Ormes, mur mitoyen.

✚ Permis de construire

Demandes :

- M. DAVID Stéphane, 18, hameau de la Chapelle, extension sur une maison individuelle + ravalement de façades.
- M. et Mme KEROMNES Yann, 2, allée de Keroualin, rénovation et carport.
- M. SPARFEL Florian, 6, cité d'Antin, Brest, construction d'une maison individuelle 16, route de Beg Ar Groas.
- M. GENTIL Michel et Mme CALVEZ Éliane, 14 bis, route du Château, extension en RDC + création jardin d'hiver.
- M. MARC Sten et Mme LESAINÉ Aurélie, 3, le Quinquis, construction d'une piscine non couverte et hors sol, et terrasse en bois.

Accords :

- M. DAVID Stéphane, 18, hameau de la Chapelle, extension sur une maison individuelle + ravalement de façades.

Analyse de l'eau

Analyses effectuées le 25/11/2020. Nitrates : 18 mg/L. Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Bibliothèque

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h30/18h30 - Samedi 10h30/12h30

Abonnement : 20 € / famille / an.

ABONNEZ-VOUS !

NOUVEAUTÉ : la bibliothèque s'est dotée d'un nouvel outil. Il s'agit du catalogue en ligne de tous les ouvrages en stock que vous pouvez, adhérent ou non, consulter en suivant ce lien :

<https://bibliotheque.laforest.bzh>

Un identifiant et un mot de passe ont été envoyés à tous les abonnés pour qu'ils accèdent à leur compte personnel. En plus de la consultation du catalogue, ils pourront ainsi réserver des documents, consulter l'historique des ouvrages empruntés, savoir s'ils sont à jour de leur cotisation etc...

N'hésitez pas à vous rapprocher des bénévoles de la bibliothèque lors de leurs permanences ou par mail à l'adresse ci-dessus.

Boîte aux lettres du Père Noël

Installée sur la commune le 4 décembre, devant l'ancienne boulangerie, la boîte aux lettres du Père Noël a rencontré un beau succès !

Relevée très régulièrement par les lutins du "bonhomme rouge", elle a permis aux enfants de la commune d'exprimer leurs désirs. Près de 50 enfants ont pris leur plume.

Le Père Noël s'est appliqué à répondre à chacune d'entre elles, quand les adresses avaient bien été fournies par les petits rédacteurs...



École Georges Brassens

OPERATION RÉCUP' DE JOURNAUX APE ÉCOLE GEORGES BRASSENS



Samedi 9 janvier de 11h à 12h

Samedi 6 février de 11h à 12h

Samedi 6 mars de 11h à 12h

Samedi 3 avril de 11h à 12h

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés
sont exclus de la collecte

Journée fête de Noël

Les enfants ont été ravis de passer une journée festive avant les vacances de Noël. Ils ont eu la visite du Père Noël, certains disent qu'il a posé son traineau sur le toit, et les enfants de maternelle l'ont même vu passer par la terrasse !

Ils ont reçu des tas de cadeaux pour jouer dans les classes ou dans la cour : puzzles, globes terrestres lumineux, poupons, lits de poupées, draisiennes, ballons, panneau de basket...

Les petits lutins de l'Association de Parents d'Élèves les ont également gâtés, avec des petits jeux, un Père Noël en chocolat et la traditionnelle clémentine.



Foyer des jeunes

**Ouverture du foyer le mercredi
8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h30**

Informations, inscriptions et renseignements,
auprès de **Jennifer Vignaud**, Responsable
Jeunesse.

Tél : 06 10 70 72 48

Mail : vignaud-jennifer@live.fr

Programme

Il sera communiqué aux familles inscrites par
mail.

Réalisations des enfants



*Selon le temps, le programme sera adapté et
pourra être modifié. Merci de m'indiquer par
mail ou par téléphone la présence de votre
enfant au foyer.*

Des dessins pour Noël

Les enfants des classes d'élémentaire des deux écoles de la
commune ont fait de magnifiques dessins qui ont été joints
aux colis de Noël destinés à nos anciens.

Un grand MERCI à eux !



Le service environnement lance sa deuxième édition de l'opération « **Sapin malin** ».

Les particuliers pourront déposer leurs sapins de Noël dans une zone prévue de broyage quelques jours avant l'opération. Les sapins seront broyés par l'association Relais travail et les usagers pourront récupérer du broyat afin de l'utiliser dans leur jardin ou potager comme désherbant naturel.

Sur place, des conseils seront donnés sur l'utilisation de ce broyat et les techniques de jardinage au naturel et compostage par le service environnement de la CCPLD.

LA FOREST-LANDERNEAU
Le samedi 16 janvier - de 14h à 17h00
Aire de déchets verts



Vie Associative

Club « Val Elorn »

Toutes les activités du club "Val Elorn" (mouvements générations) sont supprimées jusqu'à la fin des mesures décidées par le gouvernement. L'assemblée générale est reportée à une date ultérieure.

Joyeuse Garde Forestoise

- 6 février 2021 : soirée crêpes salle polyvalente (suivant situation sanitaire).
- Février / mars 2021 : vente de pizzas à emporter.
- Mars 2021 : opération ferraille.
- Sam. 20 mars 2021 : Challenge des poucets (Salle omnisport).
- Sam. 19 juin 2021 : fête de l'été au terrain de sports (jeux, exposition de photos...).

Vos annonces

- Vends Vélo Femme Blanc marque GIANT, bon état (peu utilisé).
Prix intéressant. Contact : 06 03 33 84 54.
- Urgent : recherche terrain ou maison sur la commune.
Contact : 06 63 67 43 53.
- Le Groupe Scolaire "Les 2 Rives" de Landerneau vous invite à participer aux **PORTES OUVERTES** :
 - du Collège et Lycée St Sébastien, 4 rue Hervé De Guébriant, Landerneau,
 - du Lycée St Joseph, Route de Pencran, Landerneau.**Vendredi 5 Février 2021 de 17h à 20h**
Samedi 6 Février 2021 de 9h à 13h.

- Le service d'aide et d'accompagnement à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute des aides à domicile à temps partiel (130h par mois minimum), en CDI et CDD (3 mois) pour accompagner des personnes âgées et/ou en situation de handicap (entretien du logement, préparation de repas, courses), sur les secteurs de Landerneau, Plouédern et Daoulas.

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à : recrutement@amadeus-asso.fr - Tel 02 98 21 12 40

ENEDIS : COUPURE DE COURANT EN JANVIER

Jour	Rue	Numéro	Horaires	Jour	Rue	Numéro	Horaires	
11	Keravel		14h à 16h	25	Rue de Guébriant	1 au 18	13h45 à 17h15	
	Le Reun				Rue Duguesclin	1,4 8		
	Allée des Cyprès	1 au 4			Rte du chateau	11 au 19		
	Route de Penquer				26	Penquer bras	9	
	Penquer Bras	1 au 9				kermorvan		
	Route de Kerjakez	1 au 7			Penquer bian	10 au 13		
	Kermorvan				Le quinquis	11 au 15		
	Kergreac'h	6 au 26			Cobalan			
	Le Quinquis	11 au 15			Le crann	2 au 14	13h45à17h	
	Rue Streat Nevez	15			Bohuden			
	Allée Verte	1 au 8			27	Pont ar bellec		8h45 à 12h
	Le Boullach	2				Prat lidec	1	13h45 à 17h
	Le Crann	2 au 14			28	Coz liorzou	1 au 14	9h à 10h15
	Hameau de la Forge	1 au 8				Rte de kergreac'h	3 au 1 T	
Penquer Bian	1 au 14		Kergreac'h	1 au 7				
Bohuden			Rue streat moan	5 au 8				
Cobalan			Allée verte	1 au 8		9h45 à 12h		
12	Le Fessiou, Mez Bernard		8h30 à 10h30	Hameau de la forge			1 au 8	
	La grève du Château, Ty Naot		11h à 12h	Allée des cyprès		3 et 4		
	Hameau de Ty Mean	8 et 9		Route de penquer				
	Keryvonne	4		Penquer bras		1 au 4		
	Route de Kerhuon	1 au 48		Route de kerjakez		1 au 7		
	Route de la Grève	1 au 7		Penquer bian	1 au 14			
	Route de Penquer	1 au 21		Kergreac'h	9 au 26			
	Parc Vilaric	1, 2 et 6		Streat nevez	15			
	Keryvonne	2 au 13						
	Coz Liorziou	1 au 14						
	Rue des Charmes	2						
	Kergreac'h	1 au 7						
	Rue Streat Moan	5 au 8						
	Kerleroux							
Rue Streat Nevez	1 au 22							
Gorre N'Aod	4							
Coteau de Kergrall								
18	Kernevez, Courtez Pont Mesgrall		9h à 12h					
	Dour Yan		14h à 17h					
19	Giratoire des 4 vents		8h à 17h30					
20	Allée de Coat Mez		14h30à 17h15					
	Guerrus et Valy Fao		9h à 12h et 13h45 à 16h30					
	Allée de Keroualin		15h15 à 17h					
	Rue de Rohan							
	La grève du Château, Ty Naot,		8h45 à 12 et 13h30 à 17h15					
	Gorré N'Aod							
	Route de la Grève							
	La gare		9h à 12h15					
	Guerrus							
	Ker Arzel							
	Route de Beg Ar Groas							
	Allée de Ker Arzel							
	Route de l'Elorn							
	Allée de Kervalan		13h45 à 17h15					
Rue Laennec								
Route de Kerhuon								
Rue de Guébriant								
Rue Duguesclin								
Route du Château								
Penquer Bras		9h à 11h30						
Kermorvan								
Penquer Bian								

ENEDIS : coupure de l'éclairage public

12/01 : Keryvonne ; 8, route de Kerhuon ; Coz Liorziou ; Gorre N'Aod ; route de la Grève (entre 10h45 et 12h15)

22/01 : route de la Grève ; Gorré N'Aod (entre 8h30 et 17h45)

25/01 : route de l'Elorn

28/01 : Coz Liorziou ; route de Penquer ; Penquer Bras (entre 8h30 et 12h15)